



Liste des admis

ENR.CA.002

Version : 1

Date : 10/01/2022

RÉSULTATS D'ADMISSION

Master en Sciences de Gestion Promotion 20

Félicitations aux admis

Pour confirmer son inscription en Master 1 en Sciences de gestion l'étudiant doit verser le supplément de la mise à niveau obligatoire de **125 000 DZD** avant le **08 aout 2024** (par versement sur le compte bancaire de l'ESAA, ci-après les coordonnées bancaires, les paiements en espèce et en chèques ne sont pas acceptés)).

En cas de non-paiement de cette somme dans les délais, l'étudiant ne sera pas inscrit à l'ESAA (il est obligatoire de déposer un justificatif de paiement de cet acompte au niveau de l'ESAA auprès du service de comptabilité), vous pouvez envoyer le reçu de versement scanné par e-mail à l'adresse suivante :

samia.kesraoui@esaa.dz

En cas de désistement l'acompte ne sera pas remboursé.

Les frais de scolarités du Master en Sciences de gestion s'élèvent à **600 000 DZD** par an, des précisions sur les échéanciers seront donnés le jour de la rentrée.

Le planning vous sera transmis par le service de la scolarité.

NB : le résultat du TAGE MAGE vous sera transmis par mail à titre individuel.

Banque	ADRESSE	NUMERO DE COMPTE	TITULAIRE DU COMPTE
BNP PARIBAS	Centre d'affaire Hydra 13 Rue Djamila ALGER	027 007000 004136 001 60 DZD	ESAA
Société Générale Algérie El Harrach	15 Rue des frères Bouzid El Harrach	021 00018 1130026548 04 DZD	ESAA
Société Générale Algérie Sidi Yahia	45, Lot Petite Provence, Sidi Yahia, Hydra, 16000, Alger, Algérie	021 00001 113000101644 DZD	ESAA

Mois	Rentrée pédagogique
Septembre 2024	16 Septembre 2024 (accès direct)

ADMISSION MASTER 1

NOM	PRÉNOM
HOCINE	Yacine
MEKKI	Loubna
LALAOUI	CHAREF WALID
HADDAD	Aghiles

La décision du jury est sans appel.

Master réorienté Licence 3 Management Général

Les droits de scolarité de la Licence 3 Management Général s'élèvent à 500 000 DZD.

Une fois l'admission prononcée, un premier versement des frais de scolarité s'élèvent à **200 000 DZD** à verser à l'ordre de l'ESAA avant **le jeudi 08 aout 2024 (par versement sur le compte bancaire de l'ESAA, les paiements en espèce et en chèques ne sont pas acceptés)**. En cas de non paiement de cette somme **dans les délais**, l'étudiant ne sera pas inscrit à l'ESAA (il est obligatoire de déposer un justificatif de paiement de cet acompte au niveau de l'ESAA auprès du service de comptabilité), comme vous pouvez envoyer le reçu de versement scanné par e-mail à l'adresse suivante :

samia.kesraoui@esaa.dz

NB : Les cours en L3 débuteront le 29 septembre.

Les frais de confirmation ne sont en aucun cas remboursables.

Le planning vous sera transmis par le service de la scolarité.

NB : le résultat du TAGE MAGE vous sera transmis par mail à titre individuel.

Mois	Rentrée pédagogique
Septembre 2024	29 Septembre 2024

NOM	PRENOM
LAFER	Louisa

La décision du jury est sans appel.